AR Prefecture
024-200040608-20230711-2023_21_DE
Reçu le 14/07/2023

IMMERGIS

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PLAN DE JALONNEMENT ET GUIDE DES AMÉNAGEMENTS

11/07/23

CONTACT

Immergis :
Vincent Lecamus
vlecamus@immergis.fr
+33 (0)4 34 11 65 51

IMMERGIS SAS La Valsière – 44 rue Antoine Jerôme Balard, 34790 – Grabels, France
info@immergis.fr Tel : +33 (0)4 34 11 65 51 Fax : +33 (0)9 74 66 21
www.immergis.fr

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Sommaire de la présentation

1. *Retour sur la méthodologie*
2. *Les itinéraires à jalonner*
3. *La charte de jalonnement : les principes et sélection des lieux d'intérêt*
4. *Le plan de jalonnement*
5. *Le guide des aménagements cyclables*
6. *Les livrables et l'ouverture de l'étude*

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

1

Retour sur la méthodologie

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Objectifs de l'étude

Définir les itinéraires à jalonner *sur l'ensemble du territoire sur la base du réseau validé dans le cadre du schéma directeur cyclable*

Elaboration de la ***charte de jalonnement***

Concevoir un ***plan de jalonnement*** *comprenant : cartographie des éléments à implanter, et des « fiches carrefours »*

Définir et hiérarchiser les ***pôles générateurs de flux à jalonner*** *sur l'ensemble du territoire en concertation avec la CCPR et les communes*

Rédiger un CCTP *« type » pour la fourniture et la pose du jalonnement*

Géo-référencer les aménagements *cyclables et les* ***équipements*** *de signalétique / jalonnement existants*

Rédiger un ***guide technique des aménagements***

Les principales cibles de l'étude :

- ✓ Les déplacements utilitaires à destination des établissements scolaires, des centralités, du quotidien.
- ✓ Les déplacements touristiques ou sportifs à vélo.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Méthodologie : *visites de terrain effectuées*

L'étude est élaborée sur la base d'éléments techniques :

- **Les bases de données SIG de référence** pour l'inventaire des aménagements et des équipements
- **Les relevés de terrain** : aménagements cyclables, routes à faible trafic, chemins empierrés…

Exemple d'images produites à partir d'une gopro HERO 10
Localisation : Petit-Bersac & Ribérac

Exemple d'images produites à partir d'un boîtier Imajbox
Localisation : Moulin de Rochereuil, Creyssac

Les bases de données, enrichies des données issues des relevés, permettent **d'élaborer l'étude sur des bases fiables**.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

2

Les itinéraires à jalonner

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Itinéraires à l'échelle communautaire

Prise en compte des itinéraires identifiés au sein du Schéma Directeur Cyclable

Approfondissement des itinéraires pour développer un **maillage territorial concernant les 44 communes**

Connexion avec les EPCI voisins sur les vélo routes identifiées

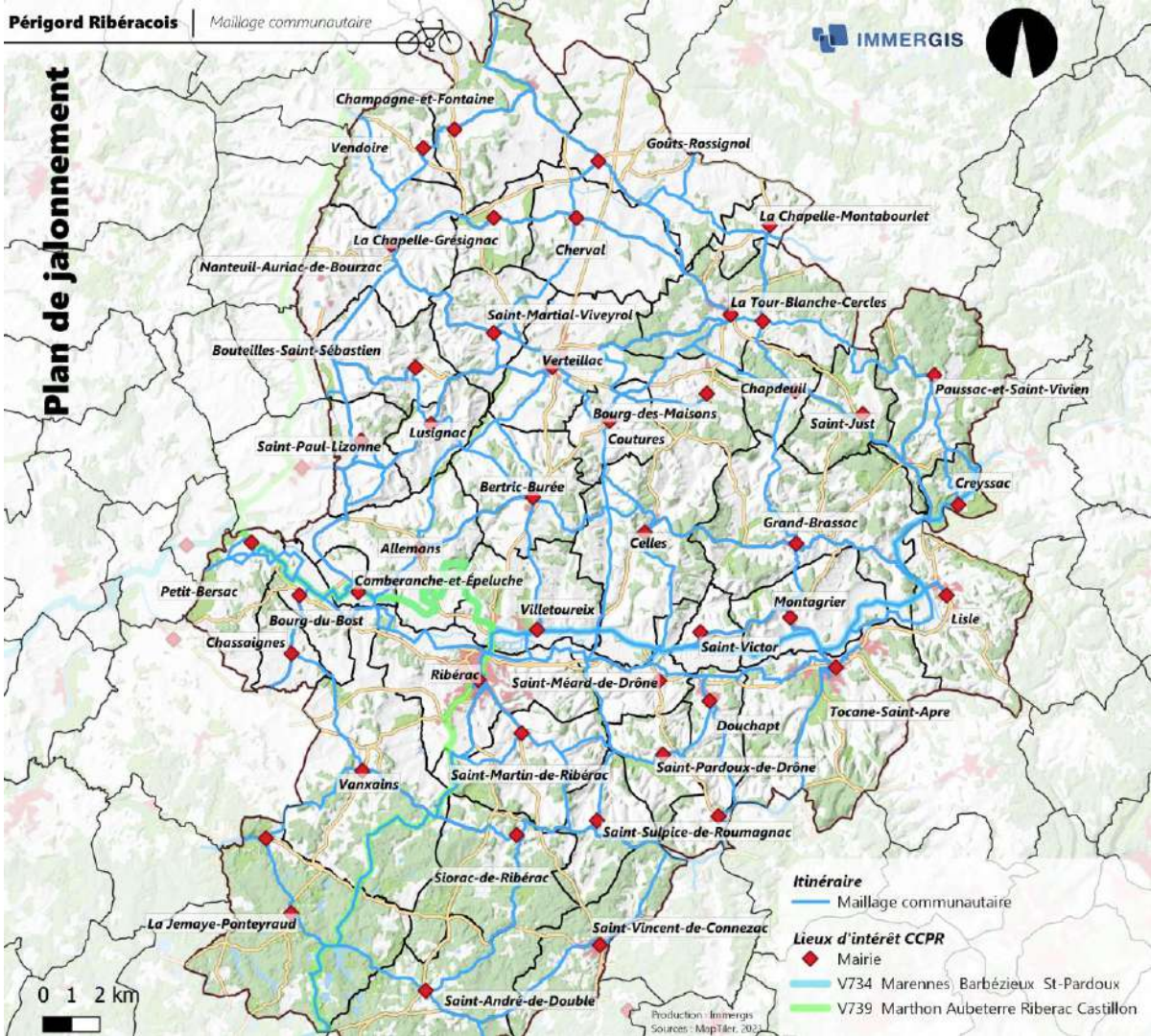

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

3

La charte de jalonnement :

Principes et lieux d'intérêt identifiés

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Charte de jalonnement : *les principes de la signalisation directionnelle cyclable*

L'uniformité
Par l'utilisation exclusive de signaux réglementaires.

La visibilité
Par le respect des règles de pose et un entretien régulier.

Jalonnement cyclable

La lisibilité
Permet à l'usager d'adapter immédiatement sa conduite au message qui lui est transmis.

L'homogénéité
Par l'utilisation, dans des conditions identiques, de signaux de même valeur et de même portée, implantés suivant les mêmes règles.

La simplicité
Par la réduction à l'essentiel du nombre de messages, par la concentration de ces messages et leur valorisation.

Critères d'efficacité pour la signalisation cyclable.

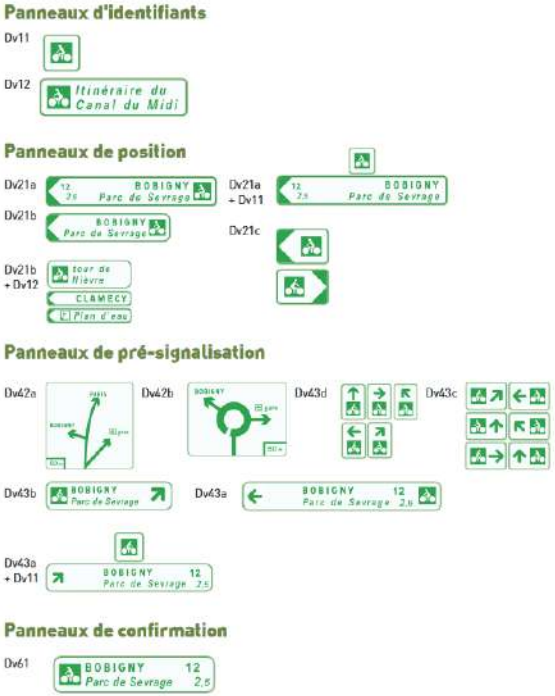

Panneaux de type Dv.

Orientation du jalonnement sur la CCPR :

→ *Cohérente et en accord avec les enjeux du territoire*
→ *A destination des cyclistes utilitaires et cyclotouristes*
→ *Evolutive et adaptable en fonction du développement de l'offre touristique*

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 13/07/2023

Charte de jalonnement : les lieux d'intérêt à jalonner

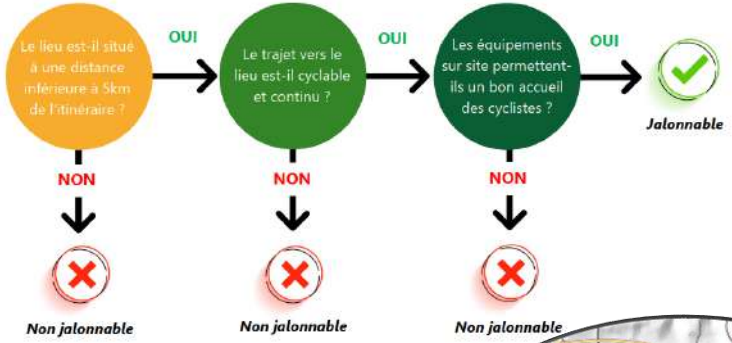

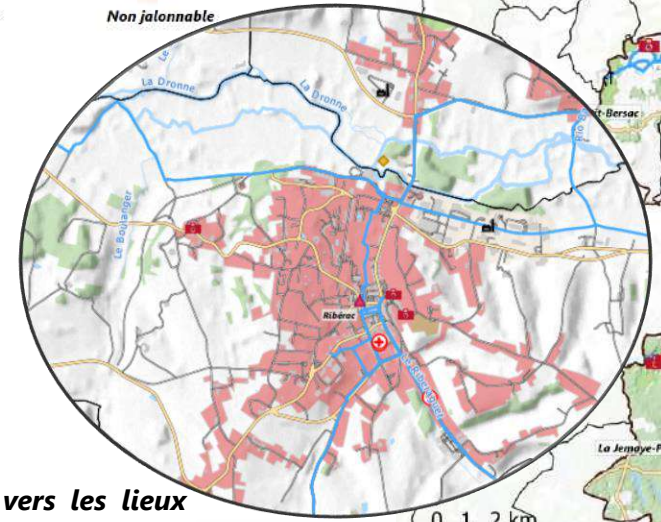

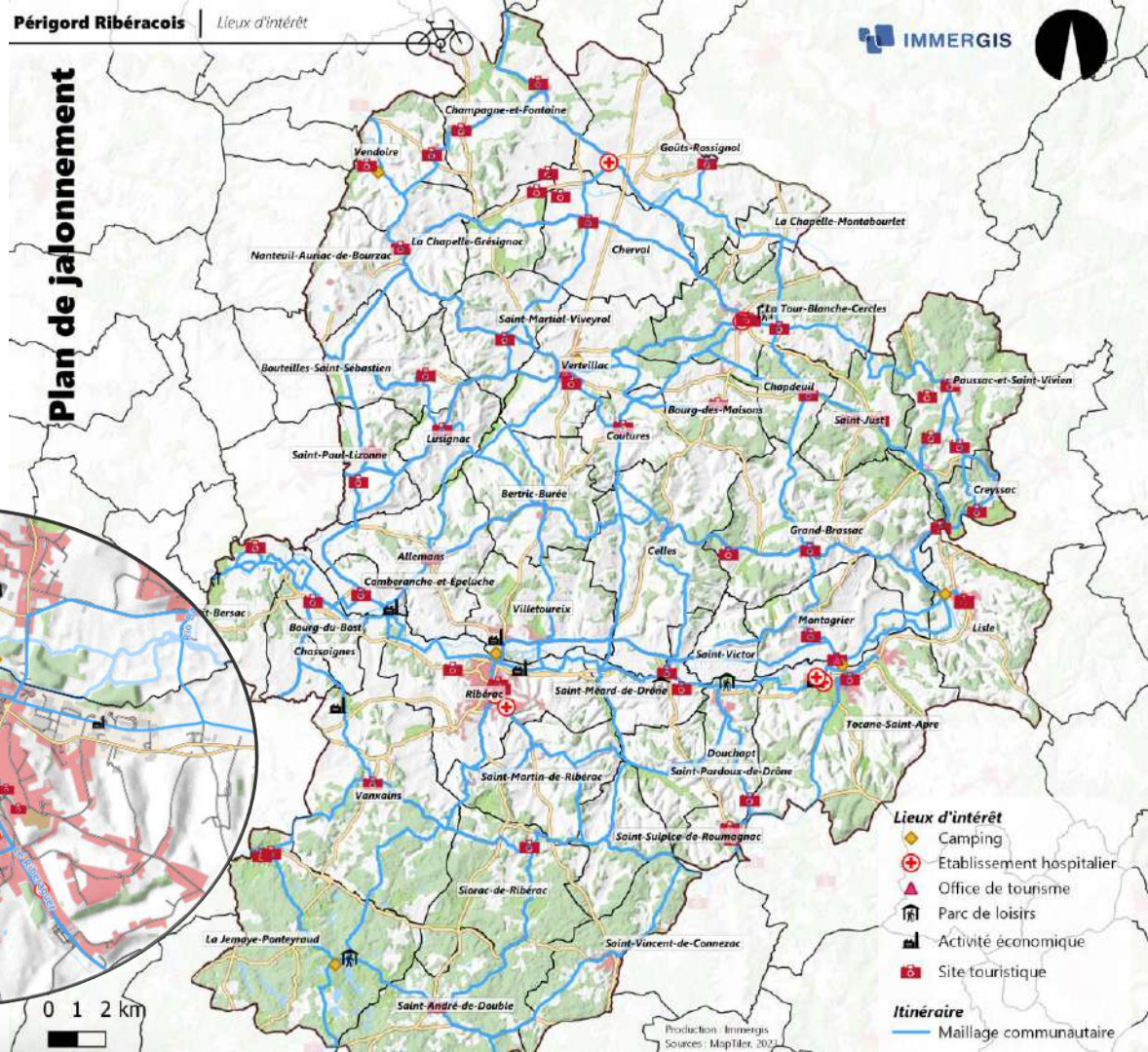

→ ***Renvoyer les usagers vers les lieux d'intérêt en capacité de les recevoir***

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Charte de jalonnement : hiérarchisation des communes selon les lieux d'intérêt

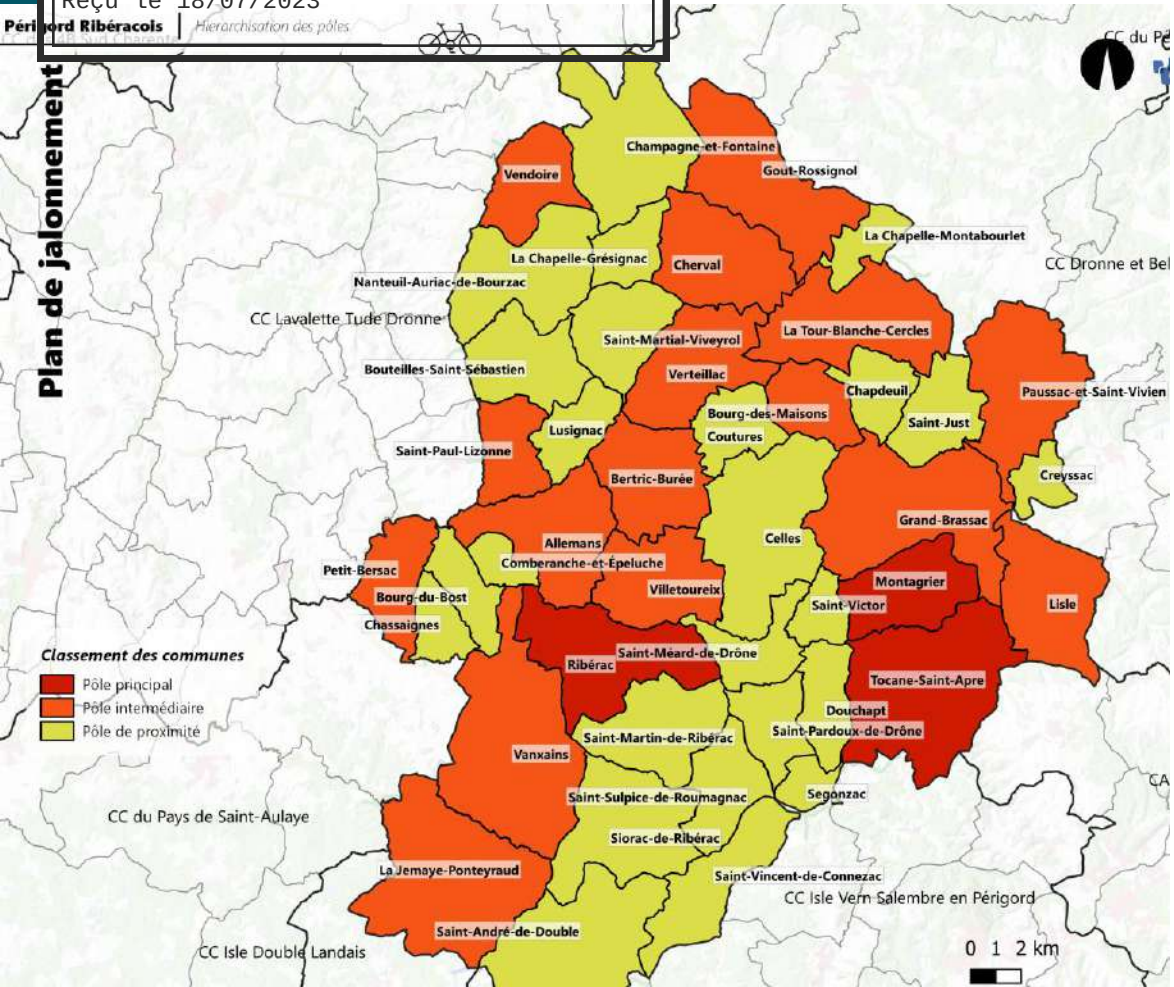

Critère de notoriété et d'attractivité

Le pôle comprend obligatoirement une ou plusieurs de ces aménités.

Niveau 1 Pôle principal	Gare Grand site de France Extrémité d'itinéraire régional ou national Office de tourisme Pôle d'échange multimodal Établissement scolaire secondaire
Niveau 2 Pôle intermédiaire	Zone d'activité industrielle, commerciale ou artisanale Plusieurs possibilités de restauration Hôtellerie / Camping Plusieurs services labellisés Accueil Vélo Site ou monument historique classé Établissement scolaire primaire
Niveau 3 Pôle de proximité	Présence d'un camping ou hôtel ou de plusieurs gîtes Site ou monument historique inscrit Ravitaillement minimal

Figure 1: Critères conditionnant l'importance d'un pôle.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

4

Plan de jalonnement

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : Objectif

Le plan de jalonnement a pour objectif de proposer l'emplacement de **panneaux directionnels afin d'orienter le cycliste mais aussi de prévenir les automobilistes de la présence d'itinéraires cyclables à proximité.**

Le jalonnement est une partie intégrante d'un maillage cyclable : il permet de **guider les cyclistes pour relier les communes** entre elles et **rejoindre des pôles générateurs de déplacements** (sites touristiques, équipements culturels et économiques...).

Les itinéraires proposés empruntent des voies de circulation à trafic non-apaisé. Afin de prévenir les automobilistes que des vélos peuvent être présents sur les voies de circulation, l'implantation de panneaux de type A21a est proposée.

Le panneau de **type A21a est utilisé** pour indiquer un débouché de cyclistes venant de la gauche ou de la droite. Cette annonce se fait à 150 mètres environ du danger hors agglomération et entre 0 et 50 mètres du danger en agglomération.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : échelle communautaire

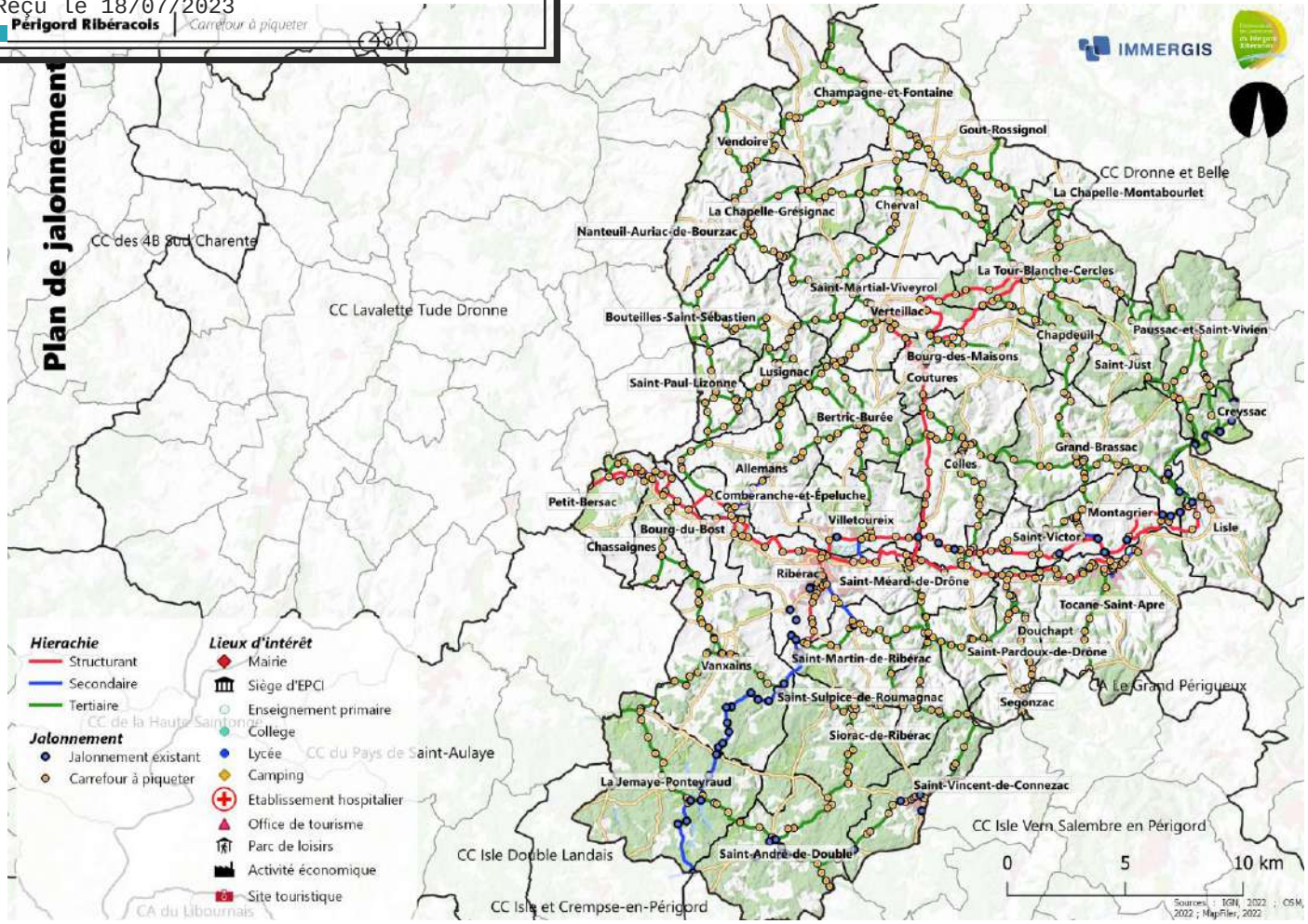

827 carrefours à piqueter

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : estimation financière

Fournitures pour toutes les communes

Scenario 1		
	Quantité	Chiffrage
A21a	179	71 600 €
LAME	1993	152 710 €
MARQUAGE AU SOL	61	2 440 €
POTEAU	1460	66 782 €
Total général	**3693**	**293 532 €**

Scenario 2		
	Quantité	Chiffrage
A21a	179	71 600 €
LAME	2086	159 502 €
MARQUAGE AU SOL	61	2 440 €
POTEAU	1460	66 782 €
Total général	**3786**	**300 324 €**

Scénario **1** : désignant la mise en place de la signalétique sur l'ensemble du **maillage communal** et sur le **scénario à coût rationnel** des itinéraires structurants.

Scénario **2** : désignant la mise en place de la signalétique sur l'ensemble du **maillage communal** et sur le **scénario comptant des travaux** sur les itinéraires structurants.

Le chiffrage présenté inclus *: fourniture du support, bouchon, brides et lames.*

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : estimation financière

Toutes les fournitures selon les communes

Scenario 1	Quantité	Chiffrage
Allemans	83	5 370 €
Bertric-Burée	134	11 170 €
Bourg-des-Maisons	16	1 613 €
Bourg-du-Bost	51	3 692 €
Bouteilles-Saint-Sébastien	83	5 010 €
Celles	207	20 440 €
Champagne-et-Fontaine	45	2 934 €
Chantérac	7	278 €
Chapdeuil	47	2 796 €
Chassaignes	13	808 €
Cherval	120	8 706 €
Comberanche-et-Épeluche	60	6 462 €
Coutures	54	4 556 €
Creyssac	47	5 046 €
Douchapt	80	5 409 €
Goûts-Rossignol	111	8 647 €
Grand-Brassac	127	10 215 €
La Chapelle-Grésignac	59	5 066 €
La Chapelle-Montabourlet	11	634 €
La Jemaye-Ponteyraud	81	7 258 €
La Tour-Blanche-Cercles	149	9 982 €
Lisle	23	1 741 €
Lusignac	101	6 988 €
Montagrier	116	8 287 €
Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	112	8 276 €
Paussac-et-Saint-Vivien	106	7 578 €
Petit-Bersac	68	6 017 €
Ribérac	149	12 606 €
Saint-André-de-Double	62	4 160 €
Saint-Just	40	4 179 €
Saint-Martial-Viveyrol	112	8 567 €
Saint-Martin-de-Ribérac	91	7 338 €
Saint-Méard-de-Drône	84	8 766 €
Saint-Pardoux-de-Drône	64	5 662 €
Saint-Paul-Lizonne	118	8 261 €
Saint-Sulpice-de-Roumagnac	54	2 947 €
Saint-Victor	46	3 306 €
Saint-Vincent-de-Connezac	116	8 319 €
Segonzac	35	3 752 €
Siorac-de-Ribérac	91	6 853 €
Tocane-Saint-Apre	116	9 690 €
Vanxains	126	11 501 €
Vendoire	52	3 610 €
Verteillac	144	12 001 €
Villetoureix	82	7 035 €
Total général	**3693**	**293 532 €**

Scenario 2	Quantité	Chiffrage
Allemans	83	5 370 €
Bertric-Burée	134	11 170 €
Bourg-des-Maisons	23	1 991 €
Bourg-du-Bost	54	3 880 €
Bouteilles-Saint-Sébastien	83	5 010 €
Celles	203	20 268 €
Champagne-et-Fontaine	45	2 934 €
Chantérac	7	278 €
Chapdeuil	50	3 138 €
Chassaignes	13	808 €
Cherval	121	8 808 €
Comberanche-et-Épeluche	59	6 428 €
Coutures	63	5 140 €
Creyssac	47	5 046 €
Douchapt	95	6 467 €
Goûts-Rossignol	111	8 647 €
Grand-Brassac	128	10 494 €
La Chapelle-Grésignac	60	5 188 €
La Chapelle-Montabourlet	11	634 €
La Jemaye-Ponteyraud	81	7 258 €
La Tour-Blanche-Cercles	156	10 794 €
Lisle	27	1 972 €
Lusignac	101	6 988 €
Montagrier	112	7 740 €
Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	112	8 276 €
Paussac-et-Saint-Vivien	106	7 578 €
Petit-Bersac	72	6 012 €
Ribérac	158	13 016 €
Saint-André-de-Double	62	4 160 €
Saint-Just	43	4 538 €
Saint-Martial-Viveyrol	112	8 567 €
Saint-Martin-de-Ribérac	91	7 338 €
Saint-Méard-de-Drône	110	10 710 €
Saint-Pardoux-de-Drône	64	5 662 €
Saint-Paul-Lizonne	118	8 261 €
Saint-Sulpice-de-Roumagnac	54	2 947 €
Saint-Victor	43	2 980 €
Saint-Vincent-de-Connezac	116	8 319 €
Segonzac	35	3 752 €
Siorac-de-Ribérac	91	6 853 €
Tocane-Saint-Apre	145	12 174 €
Vanxains	126	11 501 €
Vendoire	52	3 610 €
Verteillac	140	11 573 €
Villetoureix	69	6 046 €
Total général	**3786**	**300 324 €**

Scénario 1 : désignant la mise en place de la signalétique sur l'ensemble du maillage communal et sur le scénario à coût rationnel des itinéraires structurants.

Scénario 2 : désignant la mise en place de la signalétique sur l'ensemble du maillage communal et sur le scénario comptant des travaux sur les itinéraires structurants.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : exemple de fiche carrefour

1) Informations générales :
Donnent les indications de géolocalisation et la commune identifiée.

2) Carte de situation :
Permet de visualiser l'intersection ainsi que les lieux d'implantation des supports.
Chaque implantation de support est dotée d'un identifiant : *ex : 8_1*

3) Informations lames :
Le tableau regroupe les informations composant les lames à poser par support.
Une lame peut être composée de plusieurs informations. Exemple : ici, la lame 8_2_1 comporte les trois informations comportant l'indication « 8_2_1 »

4) Informations supports :
Le tableau regroupe les informations concernant le support lié aux lames.
Le numéro de support est décrit ainsi que le type de support.
Un support peut porter plusieurs lames.

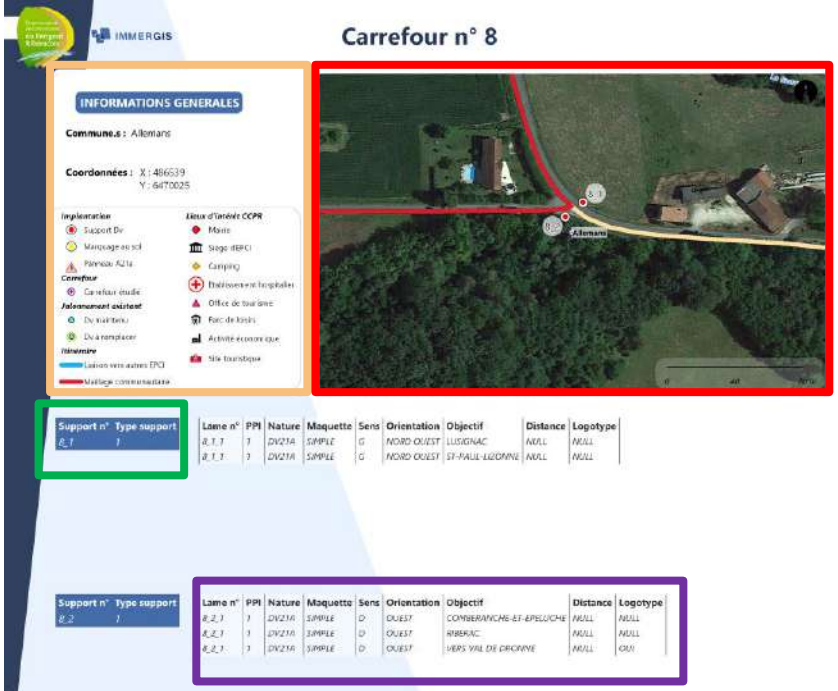

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Organisation du CCTP en accord cadre en bons de commande : 1 C.C.T.P. commun aux 5 lots

-ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES –

FOURNITURE DE PANNEAUX ET ACCESSOIRES DIVERS DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE CYCLABLE ET EVENTUELLEMENT POSE DES PANNEAUX DIRECTIONNELS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P)

Date et heure limites de réception des offres

Le XX XX 2023 à 12H00

Lot n° 1 : Fourniture de supports, de panneaux de police et fourniture de panneaux de signalisation directionnelle cyclable en alliage d'aluminium.

Lot n° 2 : Fourniture de supports spécifiques, de panneaux de signalisation directionnelle cyclable spécifiques en bois traité.

Lot n°3 : Fourniture de pochoirs et de peintures aérosols

Lot n°4 : Pose des peintures, des panneaux de police et pose des panneaux de signalisation directionnelle cyclable en alliage d'aluminium.

Lot n° 5 : Pose des panneaux de signalisation directionnelle cyclable en bois traité.

Définition des lots selon les fournitures à acquérir

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Plan de jalonnement : cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Contenu :

-ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES –

FOURNITURE DE PANNEAUX ET ACCESSOIRES DIVERS DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE CYCLABLE ET EVENTUELLEMENT POSE DES PANNEAUX DIRECTIONNELS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P)

Date et heure limites de réception des offres

Le XX XX 2023 à 12H00

Communauté de communes Périgord Ribéracois - 2023

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DES FOURNITURES

Article n°1 : Objet général des marchés
Article n°2 : Consistance des marchés
Article n°3 : Réglementation
Article n°4 : Description des fournitures
Article n°5 : Réalisation des plans d'exécution des panneaux directionnels
Article n°6 : Variantes – Réemploi et recyclages

CHAPITRE 2 : SPECIFICATIONS POUR LA POSE DES PANNEAUX

Article n°7 : Travaux compris dans l'entreprise
Article n°8 : Caractéristiques des matériaux
Article n°9 : Mode d'exécution des matériaux
Article n°10 : Gestion des déchets

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

5

Guide des aménagements

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Guide des aménagements : Principes

Le guide des aménagements cyclables vise à **donner les clés de compréhension des divers aménagements cyclables** et peut servir d'appui pour la prise de décision lors de la conception de projets.

Il **se base sur les réglementations en vigueur**, sur les pratiques des pays de référence en termes de mobilité (Pays Bas, Danemark), **sur les retours d'expérience** à l'échelle du territoire français et sur les **recommandations du CEREMA**.

Toutefois, une certaine souplesse vis-à-vis des recommandations nationales peut être nécessaire du fait du caractère rural de la CCPR.

Ce guide œuvre à la réalisation **d'infrastructures cyclables de qualité homogène sur l'ensemble du territoire** de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Guide des aménagements : Organisation

Des voies vertes aux panonceaux cédez-le-passage vélo, l'ensemble des aménagements cyclables est couvert par le guide.

Par type d'aménagement, les points suivants y sont décrits :

- Définition réglementaire
- Traitement de la délimitation avec les autres voies de circulation
- Type de revêtement
- Cas d'utilisation
- Conditions préconisées
- Dimensions
- Signalétiques nécessaires
- Coût de l'aménagement et de la signalétique
- Schéma synthétique illustrant la réalisation d'un aménagement

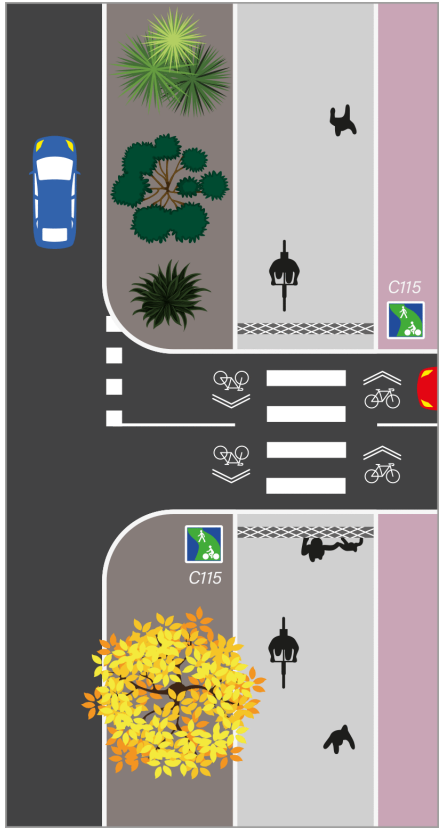

Exemple de schéma synthétique à la mise en place d'une voie verte

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

6

Livrables et ouverture de l'étude

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Livrables associés à l'étude

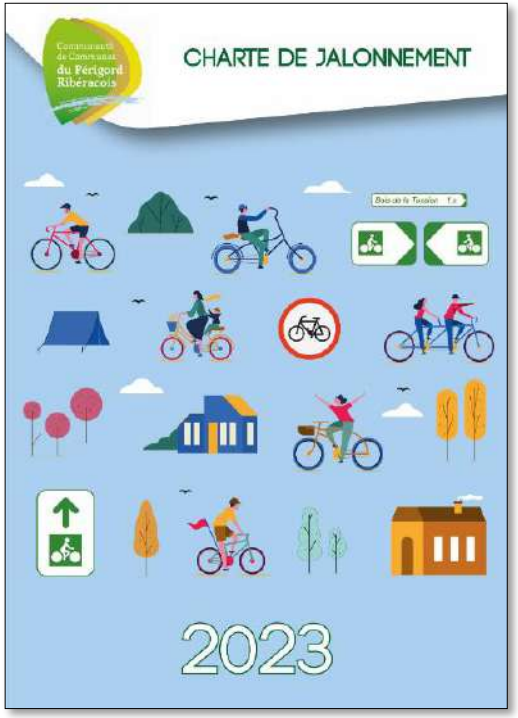

Charte de jalonnement

-ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDES –

FOURNITURE DE PANNEAUX ET ACCESSOIRES DIVERS DE SIGNALISATION DIRECTIONNELLE CYCLABLE ET EVENTUELLEMENT POSE DES PANNEAUX DIRECTIONNELS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P)

Date et heure limites de réception des offres

Le XX XX 2023 à 12H00

C.C.T.P.

Guide des aménagements cyclables de la CCPR

Atlas des fiches carrefours et P.P.I

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Ouverture

Juin 2023 : Fin du volet « étude – ingénierie » relatif à la conception et au déploiement d'un Schéma Directeur Cyclable sur le territoire du Ribéracois.

Juillet 2023 : Présentation du Plan de Jalonnement, du Guide des Aménagements et du CCTP en Bureau et Conseil communautaire pour approbation.

La question qui se pose à présent : quelle suite donnée à l'ensemble des démarches entreprises ?

- **Lancement du CCTP pour le déploiement du Plan de Jalonnement ?**

- **Lancement d'une maitrise d'œuvre en amont des investissements ?**

- **Réalisation des investissements (PPI sur 10 ans) ?**

Quid de la contribution financière des communes ? Quid du développement des services associés à la pratique du vélo (point de réparation, arceaux mise en sécurité du matériel, etc.) ?

AR Prefecture

024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

MERCI DE VOTRE ÉCOUTE

IMMERGIS

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

IMMERGIS

IMMERGIS SAS La Valsière – 44 rue Antoine Jerôme Balard, 34790 – Grabels, France
info@immergis.fr Tel : +33 (0)4 34 11 65 51 Fax : +33 (0)9 74 66 21
www.immergis.fr

@IMMERGIS

AR Prefecture

024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

IMMERGIS

7

Annexes

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_121-DE
Reçu le 18/07/2023

Glossaire

PPI : Plan pluriannuel d'investissement
LAME : correspond au fond métallique constituant un panneau
A21A : panneau de signalisation de débouché de cyclistes
DV21A : panneau de position avec mentions et indications kilométriques
DV21B : panneau de position avec mentions sans indications kilométriques
DV21C : panneau de position simplifié
DV43A : panneau de pré-signalisation avec mentions et indications kilométriques
DV43C : panneau de pré-signalisation simplifié
DV43D : panneau de pré-signalisation simplifié
DV21A-F : panneau de position avec mentions et indications kilométriques en finition boisée
DV21C-F : panneau de position simplifié en finition boisée
Maquette simple : désigne un type de fixation de panneau permettant une lecture par un côté
Maquette dos-à-dos : désigne un type de fixation de panneau permettant une lecture par deux côtés. Deux panneaux sont attachés dos-à-dos.
Sens H : désigne le sens de direction indiqué par la flèche du panneau (dans ce cas, la flèche désigne également l'orientation)
Sens D : désigne le sens de direction indiqué par le panneau, la droite
Sens G : désigne le sens de direction indiqué par le panneau, la gauche
Orientation : désigne la direction vers laquelle le panneau pointe
Objectif : désigne les lieux d'intérêt et communes indiqués par la lame
MARQUAGE AU SOL : pose de marquage au sol pictogramme vélo et doubles-chevrons
POTEAU : désigne le support de fixation des lames
TYPE SUPPORT_1 : support d'une hauteur totale de 2m
TYPE SUPPORT _2 : support d'une hauteur totale de 2,5m
TYPE SUPPORT _3 : support d'une hauteur totale de 3m
TYPE SUPPORT _4 : support d'une hauteur totale de 3,5m
TYPE SUPPORT _5 : bride de fixation pour un support circulaire de Ø 60 mm
TYPE SUPPORT _6 : bride de fixation pour un support circulaire cannelé de Ø 60 mm
TYPE SUPPORT _7 : bride de fixation pour un support rectangulaire de 80*40 mm
TYPE SUPPORT _8 : bride de fixation pour un support rectangulaire de 40*40 mm